RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

En 2025, une permanence fiscale se tiendra à Genlis,

France services – 12 rue de Franche-Comté

les mercredis 23 avril et 14 mai

de 9h à 12h

sur RDV au 03.80.31.27.30

Pour tout renseignement, tout au long de l'année, vous pouvez vous adresser à :

Pour les impôts	Pour les produits communaux
par téléphone 0809 401 401 service gratuit + prix d'appel de 8h30 à 19h par messagerie dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr sur impots.gouv.fr pour tous vos services en ligne	cantine, eau, périscolaire… Au Service de Gestion Comptable d'Auxonne 03 80 57 57 00 par mél sgc.auxonne@dgfip.finances.gouv.fr

Service des impôts des particuliers de Dijon
sip.dijon@dgfip.finances.gouv.fr
03 80 28 65 00

impots.gouv.fr
un site de la direction générale des Finances publiques

Pour payer en espèces (au maximum 300€), rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo :

PAIEMENT DE PROXIMITÉ